

FORMATION Gestion du Bien-être animal des Volailles à l'abattoir Accrocheurs



Contexte règlementaire

Arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

RÈGLEMENT (CE) 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 Sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort

Intervenants

Formateurs du Centre

Objectifs de la formation

- × Etre capable de définir les notions de Bien-être animal
- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux
- × Connaître l'animal et les principes fondamentaux déterminant une interaction favorable entre l'opérateur et l'animal
- × Faire appliquer les bons gestes techniques au poste d'accrochage
- × Définir les points critiques au niveau du poste de travail
- × Etre capable d'apporter des mesures correctives en cas de problème
- Acquérir le certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

Déroulement de la formation

Durée:

× ½ journée de formation (4 heures)

Public concerné :

- Personnel travaillant au contact des volailles vivantes <u>uniquement</u> aux postes suivants :
 - ✓ Quai de déchargement
 - ✓ Accrochage

N'effectue pas la mise à mort des animaux, ni les réglages machine (étourdissement)

Moyens pédagogiques

- × Ordinateur portable et vidéo projecteur
- × Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)
- × Tablettes informatiques pour l'évaluation des stagiaires
- × Eventuellement exercice pratique sur site
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles, les problèmes rencontrés...etc.





FORMATION Gestion du Bien-être animal des Volailles à l'abattoir Accrocheurs



Contexte règlementaire

Arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

RÈGLEMENT (CE) 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 Sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort

Intervenants

Formateurs du Centre

Programme de la formation

I. NOTION DE BIEN-ETRE ANIMAL, CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF

a. Definition du bien-être

- × Genèse et historique
- × Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
- × Les facteurs responsables du mal-être : notion de stress

b. Aspects réglementaires du bien-être animal

 Protection des animaux lors de la mise à mort, obligations, sanctions et responsabilité individuelle

c. Connaissance de l'animal

- Qu'est-ce qu'une volaille adulte ?
- Squelette, Appareil respiratoire
- × Thermorégulation
- Comment reconnaître le mal-être des volailles ?

II. MANIPULATIONS ET SOINS: REGLEMENTATION ET PRECONISATIONS

a. Manipulation déchargement et attente des animaux avant l'abattage

- Gestion de la Température Effectivement Vécue (température, vitesse d'air, hygrométrie)
- × Autres facteurs d'ambiance (lumière, bruit...)
- Déchargement des animaux : manipulation caisses ou conteneurs, sensibilisation sur la conduite à tenir
- × Que faut-il contrôler?
- × Fiche de pré requis de conception
- × Fiche d'instruction
- × Gestion du quotidien et des imprévus (animaux en souffrance, panne,...)

b. Manipulation des animaux lors de l'accrochage

- × Les bonnes pratiques d'accrochage
- × Les manipulations interdites
- × Fiche de pré requis de conception
- × Fiche d'instruction
- Gestion du quotidien et des imprévus (animaux en souffrance, panne,...)





FORMATION Gestion du Bien-être animal des Volailles à l'abattoir Accrocheurs



Contexte règlementaire

Arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

RÈGLEMENT (CE) 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 Sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort

Intervenants

Formateurs du Centre

III. EVALUATION DES PARTICIPANTS : EPREUVE INDIVIDUELLE EN TEMPS LIMITEE

(90MINUTES PAR PARTICIPANTS)

- × Se déroule sur ordinateur (site du ministère)
- × Sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM)
- × Comporte un module d'évaluation, soit 20 questions
- × A la fin de l'épreuve, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence

<u>Pour les accrocheurs</u> : **1 seul module d'évaluation**

□ Module Manipulation et soin

